

Initiatives

Visitez le Site web du CePEPE
www.cepepe.org

 Magazine du Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises Bénin n° 081 - Mars 2017 - ISSN 1659 - 5920



**DOSSIER
SPECIAL**

**LES ÉNERGIES
RENOUVELABLES**
au Bénin

SOMMAIRE

ÉDITO

- Energies Renouvelables : quelles innovations ? **P.03**

ACTU

- Formations sur le développement de l'esprit d'entreprise « Empretec » **P.04**
- Le Bab's dock accueille la fête du personnel CePEPE **P. 05**
- Formation des chefs d'entreprises du Secteur des Energies Renouvelables. **P.06**
- 23^{ème} Réunion des centres « Empretec » à Genève **P.07**

FENÊTRE SUR...

- AISER BENIN **P. 08**
- Interview avec Mr DAHITO Faustin, Président AISER **P.09**
- Etat des lieux sur les énergies renouvelables **P.11**
- Impressions du Coordonnateur Exécutif de l' AISER **P.13**

ENVIRONNEMENTS DES AFFAIRES

- Jatropha un carburant pour l'électrification rurale **P.15**
- Présentation du Groupe de travail fiscalité du secteur privé **P.16**

OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES

- Opportunités d'affaires et publicité **P.18**

Le Magazine **INITIATIVES**

Est édité et publié périodiquement par le Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (CePEPE)
01BP 2093 Cotonou / Tél.:(+229) 21 31 44 47 / 21 31 22 61 Fax: (229) 21 31 59 50 - Email: cepepe@cepepe.org

Directeur de Publication

Dorothé GOUNON

Secrétaire de Rédaction

Anzize RADJI

Comité de Rédaction

Mylène Anita de SOUZA ADECHOKAN

Crespin KPEDIO

Arnaud BOSSAVI

Armel AGBOHOUTO

Max AGBASSAGAN

Montage & Impression

Imprimerie Graphic Solution

97 374 689

MK

La mention de telle ou telle entreprise et de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du CePEPE aucune appréciation favorable ou défavorable.

LE CePEPE, L'ENTREPRISE AU SERVICE DES ENTREPRISES

ENERGIES RENOUVELABLES : QUELLES INNOVATIONS ?

Dans un environnement de précarité d'énergie électrique, scientifiques, gouvernements, partenaires au développement et particuliers ont fait référence aux énergies renouvelables. Ce secteur est en plein essor enclin à plusieurs innovations pour faire face au coût excessif de l'énergie électrique conventionnelle.

Plusieurs innovations récentes devraient inciter les particuliers à produire, voire auto-consommer, de l'électricité photovoltaïque. Loin d'être toujours révolutionnaire sur le plan technologique, l'innovation consiste parfois à employer au mieux des technologies existantes pour simplifier la vie des utilisateurs ou réduire le prix des équipements. L'innovation consiste encore à recourir aux outils marketing pour tenter de séduire les consommateurs. Reste à savoir quel succès remporteront ces innovations dans le secteur des énergies renouvelables. Cela dépendra en partie de choix politiques qui façonneront le système

électrique de demain.

Dans la sous-région ouest-africaine, les politiques en matière d'énergie renouvelable n'ont pas été suivies d'actions concrètes d'envergure pour faire face à la crise de l'énergie électrique qui secoue tous les agents économiques depuis des décennies.

Le cas du Bénin est patent car jusqu'à ces dernières années les efforts de nos gouvernants (location de groupes électrogènes, projet de construction de barrage hydroélectrique, centrale de Maria Gleta, partenariat avec les pays voisins...) n'ont jamais été à la hauteur des exigences de la demande nationale d'énergie électrique ni en qualité ni en quantité.

Il est cependant heureux de constater que la nouvelle équipe gouvernementale accorde une importance primordiale au développement des énergies renouvelables avec l'implantation de fermes photovoltaïques d'une capacité totale de 95

MW pour renforcer les capacités énergétiques.

Dans ce programme une place de choix est accordée aux énergies renouvelables dans une logique de partenariat public-privé. Cette option ouvre le champ à l'émergence et au développement d'un secteur privé composé de groupements professionnels et d'autres entreprises capables d'offrir des services et produits de qualité et à coût compétitif aux agents économiques.

Force est de reconnaître qu'au Bénin le secteur privé intervenant dans cette filière des énergies renouvelables reste embryonnaire et nécessite un accompagnement aussi bien de l'Etat que des partenaires au développement et des services d'appui aux entreprises.

Les relations d'appui-conseil établies par le CePEPE avec l'AISER-BENIN, illustrent bien cette approche d'intervention pour le développement des acteurs privés de la filière des énergies renouvelables.

Dans ce cadre, l'appui technique et financier de la GIZ a permis au CePEPE de fournir aux membres de l'AISER-BENIN des prestations de renforcement de capacité et de coaching pour l'élaboration de plan d'affaires en vue d'accéder au financement de leurs projets respectifs.

Vivement que davantage de PTF s'impliquent dans cette approche de programme d'appui par grappe d'entreprises opérant dans la filière des énergies renouvelables.



Dorothé Gounon
DG / CePEPE



FORMATION SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Le CePEPE, Centre Empretec, a organisé au cours des deux derniers trimestres de l'année 2016, quatre (04) sessions de formation sur le Développement de l'Esprit d'Entreprises dont trois (03) à Cotonou et une (01) à Lomé.

Ces sessions ont permis de former plus cent (100) entrepreneurs des secteurs du BTP, Agrobusiness, Hôtellerie restauration, Education. Les participants des deux (02) dernières sessions de cotonou ont été identifiés dans le cadre du programme pilote dénommé Business Linkages de la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED). Il s'agit

notamment des promoteurs des PME en relation d'affaires avec les grandes entreprises telles que BSS, NOVOTEL, Agrobusiness Center et EREVAN.

Le programme de formation EMPRETEC élaboré et géré par la CNUCED, est axé sur les dix (10) compétences des entrepreneurs à succès et permet d'inculquer aux entrepreneurs les trente

(30) comportements qui font réussir en entrepreneuriat.

Plusieurs autres sessions de formations sont prévues pour l'année 2017 dans l'optique de mieux outiller les entrepreneurs pour faire face à leur défi quotidien.

*Armel B. AGBOHOUTO,
Conseiller d'entreprise / CePEPE*



ACTU



LE BAB'S DOCK ACCUEILLE LA FÊTE DU PERSONNEL DU CEPEPE

Le Personnel du Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (CePEPE) a sacrifié à la tradition en fêtant en famille la nouvelle année qui vient de commencer.

C'est dans une ambiance festive et détendue que les membres du personnel accompagnés de leurs enfants et conjoints(e) se sont rendus le samedi 07 janvier 2017 au Bab's Dock,

Le Bab's Dock est situé à 15 kms de Cotonou, sur la Route des Pêches qui longe la mer vers Ouidah.

Avec beaucoup d'animation et de rires, le beau petit monde est arrivé enfin à l'embarcadère où attendaient déjà des guides qui invitent à monter dans leur barque, pour traverser les mangroves qui emmènent au cœur d'une vaste lagune, en pleine nature, dans une des dernières réserves naturelles ornithologiques d'Afrique de l'Ouest.

Au beau milieu de cette lagune, se trouve le Bab's Dock où attendaient déjà au ponton pour l'accueil Monsieur **Dorothe Gounon**, Directeur Général du CePEPE, Madame **Cathia Faton Sagbohan**, Délégué du Personnel, et son Adjoint **Oscar Guézodjé**.

Un drink de bienvenue est proposé à tous dès leur descente. Le programme de la

journée propose sports et plaisirs nautiques, danses folkloriques, jeux divers, visite des lieux Installés par petit groupe, les parents discutaient et profitaient de l'air frais, du soleil, allongés sur une chaise longue, sirotant leur apéro en contemplant ce paysage unique. Tandis que les enfants couraient dans tous les sens et allaient donner des feuilles à trois ânes domestiques vivants en ces lieux et quelques animaux.

Après le mot de bienvenue, Monsieur Gounon Dorothe qui dans ses propos a rappelé l'esprit

d'unité et de famille qui a toujours régné dans les relations au sein des membres du personnel, a exhorté que ces valeurs soient transmises aux jeunes générations en particulier aux enfants. Un repas sain et frais a été servi à tous les adultes et enfants suivi d'une

animation folklorique et d'autres activités nautiques.

Deux événements majeurs ont marqué la clôture de cette fête: la remise de cadeaux aux enfants du personnel et la coupure du gâteau marquant le quatrième anniversaire de naissance de **Prince Mounirou, fils de Oriane Mounirou**, Conseiller d'Entreprise au CePEPE.

Quelle journée agréable et féérique ! Le rendez-vous pris pour l'édition 2018 promet bien plus de surprises.



ACTU



FORMATION DES CHEFS D'ENTREPRISES DU SECTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les entreprises du secteur des énergies renouvelables font face à de nombreuses contraintes dans leurs activités, l'une de ces contraintes est la difficulté d'accès au financement. Ce blocage constitue un frein au développement des énergies renouvelables au Bénin.

C'est dans ce contexte et dans le but d'apporter une réponse aux besoins de ces entreprises que la Coopération Allemande (GIZ) a mis en œuvre un projet pilote d'appui à l'accès au financement des entreprises du secteur des énergies renouvelables.

A l'issue d'un appel d'offres, le Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (CePEPE) a été sélectionné pour accompagner lesdites entreprises dans la mise en œuvre du projet.

Cet accompagnement a démarré par la formation de dix (10) chefs d'entreprises du secteur des énergies renouvelables sur « la technique d'élaboration de plans d'affaires ».

Cette formation s'est déroulée au CePEPE les 5 et 6 décembre 2016. Elle a été

principalement conduite par Monsieur **Jean-Pierre ATINDOKPO** et Madame **Cathia FATON SAGBOHAN** sous la supervision du Chef de mission, Monsieur **Anzize RADJI**, Directeur Général Adjoint du Centre.

La prochaine activité de la mission est

le suivi des participants à travers le coaching afin de leur permettre d'avoir des plans d'affaires bien rédigés puis de leur offrir une assistance dans la recherche de financement.

*Jean-Pierre ATINDOKPO
Economiste Evalueur des Projets*



ACTU



DG/CePEPE Dorothé Gounon à l'extrême droite encadré par les autres directeurs de centre EMPRETEC

23^{ÈME} REUNION DU RESEAU DES DIRECTEURS DE CENTRE EMPRETEC

Comment susciter l'investissement direct étranger ?

Comment promouvoir l'esprit d'entreprise dans les pays en développement ?

C'est autour de ces problématiques que s'est tenue les 6 et 7 décembre 2016 à Genève en Suisse, la 23ème réunion des Directeurs de Centre EMPRETEC d'Afrique, d'Amérique et d'Europe au Palais des Nations à Genève en Suisse.

Le Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises, Centre EMPRETEC du Bénin était représenté à cette réunion par son Directeur Général, Monsieur Dorothé Gounon.

Au cours de cette rencontre annuelle, les participants ont passé en revue les activités menées par chaque Centre EMPRETEC au cours des douze derniers mois dans les domaines de :

1. la formation des formateurs pour l'utilisation de la méthodologie Empretec,
2. la formation des entrepreneurs,
3. le suivi de l'impact de cette méthodologie en matière de création et de développement d'entreprises et d'emploi viables.

En plus de cette réunion du réseau des Directeurs de Centre EMPRETEC, les participants ont pris part à la séance spéciale sur le développement des liens commerciaux entre PME et grandes entreprises nationales et multinationales.

Au terme des travaux, rendez-vous est pris pour les événements majeurs axés sur la promotion de l'entrepreneuriat et qui sont planifiés par la CNUCED pour l'année 2017.



AISER BÉNIN



AISER - Bénin

Association Interprofessionnelle des Spécialistes des Energies Renouvelables

Genèse

Contexte

Au Bénin, les pouvoirs publics sont conscients de la gravité de la question énergétique dont la résolution apparaît à la fois comme source et fruit du progrès social. Ainsi des efforts louables sont faits dans ce sens par le gouvernement, les partenaires au développement, des Organisations Non Gouvernementales (ONG) nationales et internationales. Malgré cela, beaucoup reste encore à faire et il est indispensable que ce mouvement soit poursuivi et approfondi. Conscientes de la charge et de la responsabilité qui est la leur dans le secteur, les structures privées (sociétés, bureaux d'étude, ...) assurant les études de projet, conseils, contrôles, production, commercialisation et/ou installation, entretien et maintenance d'équipement des énergies renouvelables ont choisi de s'unir en association pour défendre leurs intérêts et pour apporter une contribution de plus grande qualité à la résolution du problème énergétique du Bénin.

Naissance

L'Association Interprofessionnelle des Spécialistes des Énergies Renouvelables (AISER) du Bénin est une association loi 1901 créée au Bénin en 2011. Elle regroupe aujourd'hui une soixantaine de

structures (entreprises, ONG, universitaires...) spécialisées dans les énergies renouvelables et assure la promotion et la défense des intérêts des acteurs de la filière. Les membres sont essentiellement des sociétés règlementairement enregistrées au Bénin.

L'AISER Bénin est une association légale enregistrée au niveau de la préfecture de Cotonou.

Objectifs de l'AISER-Bénin

L'association se fixe pour objectif de contribuer au développement des énergies renouvelables dans l'ensemble du Bénin. Pour cela l'association souhaite :

- ➔ Promouvoir les énergies renouvelables auprès du grand public, des professionnels et des pouvoirs publics ;
- ➔ Apporter des services et défendre les droits des membres ;
- ➔ Obtenir des décisions politiques, juridiques et réglementaires favorables aux énergies renouvelables au Bénin ;
- ➔ Favoriser la coopération, le partage du savoir et des connaissances entre les acteurs du secteur.

Nos activités et services

Activités:

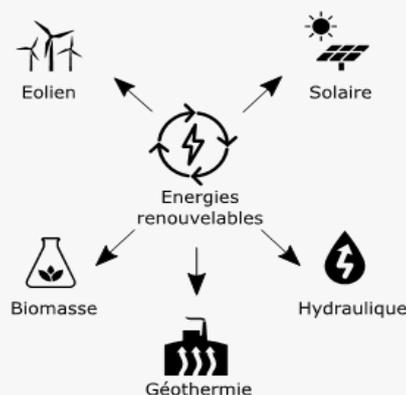
- Communiquer et faire connaître l'association: travailler sur la visibilité et la notoriété de l'association.
- Prendre position : lobby ou plaidoyer auprès des pouvoirs publics.

- Sensibiliser le grand public : faire la promotion des énergies renouvelables.
- Fournir des informations et données fiables sur le secteur.
- Partager les savoirs et les connaissances entre les membres.

Services:

- Organiser des formations techniques et managériales.
- Offrir un service de veille informationnelle et d'opportunités de marché.
- Conseiller et appuyer nos membres en gestion d'entreprise.
- Appuyer à la recherche et à l'accès aux financements des entreprises.
- Participer à la certification des installateurs en partenariat avec ECREEE/CEDEAO.

Nos activités et services prennent en compte les cinq grandes familles des énergies renouvelables.



FENÊTRE Sur...

INTERVIEW DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DES SPÉCIALISTES DES ENERGIES RENOUVELABLES (AISER)

Dans le cadre d'un dossier spécial sur les Energies Renouvelables au Bénin, l'équipe de rédaction du magazine INITIATIVES du Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et moyennes Entreprises (CePEPE) a rencontré le Président de l'Association Interprofessionnelle des Spécialistes des Energies Renouvelables (AISER) pour quelques échanges sur l'Association et sur la situation des énergies renouvelables au Bénin.



M. Faustin DAHITO
Président AISER

Initiatives : Bonjour Monsieur, parlez nous un peu de vous ?

Je suis Faustin DAHITO, spécialiste en conception et réalisation des systèmes d'énergies renouvelables. Je suis chef d'entreprise et Président de l'Association Interprofessionnelle des Spécialistes des Energies Renouvelables (AISER) du Bénin.

Initiatives : Comment est née AISER ?

La pauvreté énergétique nationale

a conduit certains acteurs libéraux des énergies renouvelables à se mobiliser pour soutenir les politiques et stratégies du gouvernement béninois en matière d'électrifications et favoriser l'utilisation à grand échelle des énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire Béninois.

AISER-BENIN a été portée sur les fonds baptismaux sous l'égide des autorités du ministère en charge de l'énergie en octobre 2011.

Les membres de l'AISER-BENIN sont des personnes physiques ou morales professionnelles dans les énergies renouvelables au Bénin, ayant adhéré sur avis du bureau exécutif et à jour dans leur cotisation annuelle.

Initiatives : Quelles sont les grandes réalisations de l'Association à ce jour au Bénin ?

En tant que membres du conseil d'administration de l'Agence nationale pour le développement des énergies renouvelables (ANADER), AISER-Benin contribue à la réflexion stratégique avec la direction générale de l'énergie sur l'ensemble des politiques en matière d'énergies renouvelables.

L'ANADER est la structure de l'Etat Béninois chargée de la promotion des projets d'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique. L'ANADER

travaille sous l'autorité du ministère en charge de l'énergie et dans ce sens met en œuvre les stratégies de l'Etat en matière des projets d'énergie renouvelable.

En ce qui concerne nos réalisations, AISER-BENIN est partenaire de :

- la GIZ qui lui accorde des facilitations financières pour la distribution des pico kits, pompes, lampadaires solaires sur toute l'étendue du territoire national.

- la SNV pour la distribution de kits solaires, par l'utilisation des charrettes solaires gérées par les entrepreneurs d'énergie.

AISER-BENIN est également membre :

- du comité technique de la CEDEAO pour la rédaction des guides techniques pour la certification des installateurs en Afrique de l'Ouest.

- de l'association APER-CEDEAO (Association des professionnels des énergies renouvelable de la CEDEAO), AISER-BENIN assure la présidence du comité électrotechnique National du Bénin.

Initiatives : le Programme d'Action du Gouvernement a prévu de grands projets dans le secteur des énergies renouvelables, comment se positionne l'AISER pour l'accompagnement de ces projets ?

FENÊTRE Sur...

Les entreprises et consultants membres de l'AISER-BENIN sont prêts pour accompagner le programme d'action du Gouvernement. Pour des grands projets, certains membres de l'association se sont mis en consortium d'une vingtaine de sociétés pour mieux répondre promptement aux besoins. Nous sommes en collaboration avec le ministère de l'énergie qui nous associe à toutes les étapes de préparation des projets.

Initiatives : Nous avons constaté que depuis des années, vous connaissez le CePEPE e tant qu'opérateur économique, mais depuis quelques temps, AISER a commencé à avoir des relations avec le CePEPE. Qu'en est il ?

En tant qu'entrepreneur travaillant dans l'hydraulique villageoise depuis plusieurs décennies, j'ai personnellement eu à bénéficier des cautionnements. Je connais bien les capacités d'intervention du CePEPE et je suis persuadé qu'un partenariat avec notre association serait la bienvenue surtout dans un secteur phare comme celui des énergies renouvelables dont le développement est indispensable pour la prospérité socio-économique du Bénin.

Les membres de AISER ont déjà bénéficié au mois de décembre 2016 d'une formation spécifique sur les techniques de rédaction d'un plan d'affaires. C'est un début et nous envisageons beaucoup plus au niveau du CePEPE et du FONAGA avec la

recherche de fonds verts qui serviront à financer, ou à cautionner les projets liés aux énergies renouvelables.

Initiatives : quelles sont les difficultés que les membres de l'association rencontrent dans la mise en exécution des projets?

Les entreprises membres de l'AISER BENIN éprouvent beaucoup de difficultés d'accès au financement et particulièrement en ce qui concerne les diverses garanties et cautionnement exigées par les donneurs d'ordre.

Initiatives : Quels sont les projets de AISER pour promouvoir les énergies renouvelables au Bénin d'ici les 5 années à venir ?

Poursuivre le renforcement des capacités de ses membres sur le plan technique et sur le plan du management organisationnel ; le développement de projets innovants dans les secteurs de la biomasse énergie, de l'hydroélectricité, de l'alimentation électrique résidentielle solaire....

Initiatives : Vous venez de recruter un Coordonnateur Exécutif pour assister les membres de l'association, quel est son rôle dans la mise en œuvre des actions de AISER ?

Le coordonnateur a pour rôle principal d'assurer la coordination des activités de l'association. Il assiste chaque membre du bureau exécutif dans leur tâche respective. Il constitue l'interface exécutive de l'association sous le contrôle du bureau exécutif.

Initiatives : Nous voilà au terme de notre entretien, quel message aimeriez-vous passer à l'opinion publique ?

Parmi les préoccupations du développement actuel de notre pays, l'énergie constitue une préoccupation de haute priorité. Eu égard au phénomène de changement climatique, de la pollution atmosphérique et de la destruction de la couche d'ozone, la commission pour l'énergie des Nations Unies a déjà clairement identifié depuis de nombreuses années les énergies renouvelables comme l'énergie de développement durable.

Notre cher pays le Bénin ne doit pas rater ce paradigme technique qui est salubre pour l'accélération du taux national de l'électrification et la maîtrise d'une prospérité socio-économique durable.



FENÊTRE Sur...

LES ENERGIES RENOUVELABLES : BREF APERÇU SUR L'ETAT DES LIEUX AU BÉNIN

Monsieur Germain AKINDES est le Directeur Général du Cabinet CETRA (Conseils, Etudes et Travaux) spécialisé en ingénierie électrique, éco-énergie et efficacité énergétique. Il est également Vice-Président de l'Association Interprofessionnelle des Spécialistes des Energies Renouvelables au Bénin (AISER). De formation, il est ingénieur en électrotechnique, ingénieur industriel et spécialiste en EnR et Eco énergie. Dans cet article, il livre un bref aperçu de l'état des lieux sur les énergies renouvelables au Bénin.



M. Germain AKINDES
Vice-Président AISER

Energies renouvelables

En réalité les énergies que nous utilisons proviennent de différentes sources. Une source d'énergie est qualifiée de « renouvelable » lorsqu'elle se forme ou se reconstitue plus rapidement qu'elle est consommée. Les énergies utilisant des ressources naturelles disponibles et inépuisables à l'échelle humaine telles que le soleil, le vent, l'eau ou la chaleur terrestre sont des EnR (énergies solaire, éolienne, hydraulique, marines, géothermie... etc.).

Pour ce qui est de la biomasse, étant consommable, elle constitue un cas particulier ; elle est « renouvelable »

à condition qu'elle se renouvelle plus vite qu'elle n'est consommée.

Ceci dit, au Bénin les énergies renouvelables sont très connues depuis, autant sous leurs formes traditionnelles que sous les formes modernes. Le bois énergie traditionnelle sert à la production directe de la chaleur pour la cuisson et rentre actuellement à plus de 60 % dans la consommation finale de l'énergie au Bénin.

Néanmoins, pour ce qui est du potentiel national, la biomasse énergie concerne aussi les déchets agricoles que le Bénin produit en grande quantité (plus de 2 millions de tonnes par saison) et qui constituent un potentiel de production électrique estimé à 700 MW et 4 000 giga wathheure par an, de quoi satisfaire deux à trois fois les besoins du Bénin. L'exploitation redémarre à peine, par l'installation de quelques bio-digesteurs par ci et par là, alors que le pays a connu par le passé de nombreuses centrales électriques qui fonctionnaient à base de coques de noix de palme. Concernant le solaire, on en parle au Bénin depuis les années 90 ; le Bénin était alors en avance ; des mini générateurs solaires avaient été installés par les services de l'ASECNA, aussi dans le cadre d'un programme national de « pré électrification ». Malheureusement les choses n'ont guère évolué, car rien

n'a été capitalisé et nous sommes restés pendant des années à l'état stationnaire.

Heureusement les nouvelles autorités politiques semblent mieux apprécier les enjeux et des orientations politiques plus précises commencent à voir le jour dans le domaine. Le Bénin dispose d'un potentiel important en matière d'énergie photovoltaïque avec une irradiation moyenne de 3.5 à 5.5 kWh/m²/jour ; ceci donne un potentiel de 1.2 à 2 MWh/m²/an. Pour avoir une idée, 05 à 07 modules solaires peuvent remplacer un abonnement SBEE de 05 Ampères. Mais nous sommes encore à 0 % de solaire dans notre mix énergétique. Nous espérons un développement futur de ce secteur avec les financements en cours.

Le potentiel hydroélectrique du Bénin est estimé aujourd'hui à 600 MW au total toutes catégories confondues, mais une centaine de sites de production de la micro hydraulique de moins de 4MW ont été dénombrés. Pour le moment l'intégration des mini-centrales hydrauliques reste à venir ; seul le cas de Yeripao de 550 kW est connu....

Pour ce qui est de l'énergie éolienne, les recherches pour élaborer un atlas éolien et estimer le gisement (entre 30 et 40 m) tergiversent encore.

Les autres secteurs des EnR restent

FENÊTRE Sur...

encore non explorés.

Les difficultés qui empêchent la mise en œuvre d'un programme sur l'utilisation des moyens existants sur l'énergie renouvelable dans notre pays

La mise en œuvre d'un programme sectoriel est d'abord une question de volonté politique. La difficulté principale du Bénin provient en partie d'un manque d'ouverture de l'Administration publique aux initiatives privées ; il y a eu pendant longtemps une sorte d'enfermement même de la réflexion sur la question énergétique. De nombreuses études ont déjà été menées, des milliers de rapports ont été écrits ; certaines actions ont été entreprises, mais avec peu de succès (le programme d'électrification de 24 villages est bien connu pour avoir duré plus de 20 ans, et avec des résultats qu'on connaît) : les échecs relèvent souvent de faiblesses dans le montage organisationnel et financiers des projets. Il faut revoir tout ça, se fixer des caps et passer à l'action désormais dans le cadre d'un partenariat public-Privé.

D'autres pays africains sont largement en avance sur nous

Nous pouvons citer le cas du Burkina Faso et du Nigéria qui mènent une course contre la montre en matière d'énergies renouvelables pour l'électrification rurale en particulier. Nous pouvons citer le cas du Sénégal qui vient d'inaugurer une centrale solaire d'une capacité de 20 mégawatts à Bokhol à 400 km au nord de Dakar (tout s'est fait en moins de 04 ans). En réalité deux approches sont développées actuellement, pour emprunter l'analyse du secrétaire exécutif de l'association internationale Club-ER qui regroupe les structures en charge de l'électrification rurale en Afrique :

- La dynamique anglophone (Afrique de l'Est), elle fonctionne de la base vers le haut par l'approche des mini centrales d'énergie (solaires surtout) et mini réseaux de distribution locaux. Certains pays francophones l'adoptent de plus en plus pour mieux avancer.

- La dynamique francophone, vise les grands travaux et passe beaucoup de temps sur les détails contractuels et juridiques ; ce qui ralentit considérablement les mises en œuvre.

Mais il faut dire que notre pays est un cas particulier en matière de lenteur ; nous nous contentons de « respecter des textes », au lieu d'aller vers des objectifs.

Accès au fonds verts existants

Il faut savoir qu'au Bénin, ces fonds sont gérés par les Administrations et aussi des banques de la place semble-t-il. L'information n'est pas toujours largement diffusée et l'accès à ces fonds est parfois rendu très contraignant à cause des difficultés administratives et des difficultés inhérentes à notre système bancaire. L'un des objectifs de AISER est de lutter pour plus de transparence et une gestion plus efficace de ces fonds, au profit du développement du secteur des EnR.

Idée de création d'un modèle de « Village Vert », avec un partenariat public-privé

L'utilité des énergies renouvelables n'est plus à démontrer : l'énergie est au cœur du développement durable ; notre pays est malheureusement soumis à la conjonction de trois contraintes : un faible taux d'accès à l'électricité (54 % en milieu urbain et à peine 6 % en le milieu rural ; un déficit total dans l'approvisionnement des 1200 GWh environ nécessaires

chaque année ; enfin, les contraintes climatiques qui exigent des choix énergétiques plus conséquents. Les EnR s'imposent de manière évidente. Il s'agit surtout de passer à l'action à travers des réalisations concrètes. Un village vert est une bonne idée, mais il faut rapidement passer aux réalisations pour l'autoconsommation dans les agglomérations urbaines et l'essaimage des mini-centrales et réseaux dans les localités rurales. Tout ceci n'empêche pas les grands projets de centrales d'énergies renouvelables qui vont injecter de l'énergie sur le réseau.

Solutions envisagées

Avec les énergies renouvelables, il s'agit d'une véritable révolution qui peut même permettre de jeter les bases d'un développement industriel sectoriel, si nous savons nous y prendre. En effet, l'appropriation de ces solutions renouvelables ouvre le champ à la création d'un ensemble de métiers liés au secteur : prescripteur, installateur, industriel fabricant, distributeur ...etc. Il est donc important de professionnaliser les acteurs exerçant dans les divers corps de métier, et surtout de capitaliser systématiquement toutes les retombées des projets. Ce n'est pas encore le cas actuellement. Cette vision des choses ne peut faire l'objet que d'une politique volontariste.

L'Association Interprofessionnelle des Spécialistes des Energies Renouvelables au Bénin ambitionne dans ce cadre à :

appuyer le gouvernement et les autorités locales aussi bien au niveau de la réflexion, de la construction des politiques et surtout de la mise en œuvre.

peser de manière sérieuse dans le secteur afin d'accélérer la transition énergétique du Bénin qui sera inévitable.

Relance d'un partenariat public-privé pour le secteur

Le développement d'une nation est loin d'être l'apanage de son

FENÊTRE Sur...

Administration publique. Au Bénin, nous piétons dans tous les secteurs du développement parce que nous mettons du temps à le comprendre, malgré les professions de foi en ce qui concerne l'importance du

secteur privé. Les autorités politiques actuelles semblent décidées à remettre le Partenariat Public-Privé au cœur du développement. Dans le secteur de l'énergie en général et des énergies renouvelables en particulier

le Partenariat Public-Privé reste incontournable : des propositions de partenariat ne manquent pas ; que ce soit à travers AISER, qu'au plan individuel.

IMPRESSIONS DU COORDONNATEUR EXÉCUTIF DE L'AISER



M. Mathias FATON

Coordonnateur Exécutif de l'AISER

Il est difficile d'imaginer le monde de demain sans les énergies renouvelables.

Cela fait bientôt huit mois que je travaille au sein de l'AISER-Bénin en tant que Coordonnateur Exécutif. Je suis plutôt partisan des énergies renouvelables et j'étais le premier salarié recruté (exclusivement rémunéré sur l'apport des membres) par l'association. Nos membres sont des entreprises et vous comprenez que malgré leur bonne volonté, les directeurs de société peuvent avoir très peu de temps à consacrer à l'association. Je suis là pour structurer et développer l'association.

J'apporte cette plus-value d'être la personne qui s'occupe de la gestion quotidienne de la structure sur mandat du Bureau Exécutif. J'assure la

coordination des projets de l'association : formations des techniciens et leaders d'entreprises, sensibilisations du grand public, plaidoyers, documentation du secteur... Je travaille également à assurer à chaque membre un paquet de services de qualité définis par l'association. Je pense que ma présence permet désormais aux partenaires techniques et financiers d'avoir un interlocuteur beaucoup plus disponible pour dialoguer. Il est aussi de ma responsabilité de travailler avec le Bureau pour la recherche de financement aux projets portés par l'association. Cela fonctionne bien, depuis 2016, nous avons travaillé sur trois projets avec le soutien des Partenaires Techniques et Financiers.

L'association a le vent en poupe. Elle regroupe les spécialistes du secteur privé des énergies renouvelables au Bénin. Dès sa création en octobre 2011, on pouvait dénombrer une dizaine de membres mais aujourd'hui, ils dépassent la cinquantaine. L'AISER est ouverte aux entreprises qui remplissent les conditions d'entrée, qui adhèrent à l'idéologie commune et qui acceptent de respecter les textes de l'association. La dernière adhésion remonte à deux semaines et d'autres candidatures sont en cours de validation. L'Association compte fédérer les acteurs concernés au sein d'une grande famille pour contribuer efficacement au développement des énergies renouvelables au Bénin. C'est pourquoi la coordination prend

contact avec les entreprises du secteur qui ne sont pas encore membres de l'association.

Au Bénin, seulement 34,7% des ménages sont connectés au réseau électrique conventionnel. Le taux est plus faible en zone rurale. L'AISER continuera à œuvrer afin d'apporter à la population béninoise une énergie moderne, de qualité, durable et accessible. Elle est aujourd'hui en mesure de constituer un partenaire crédible pour les Partenaires Techniques et Financiers tels que la GIZ, le PNUD, l'UE, le MCA, l'AFD... qui font beaucoup d'effort pour soutenir le développement des énergies renouvelables au Bénin. Au niveau gouvernemental, nous notons une volonté politique de plus en plus affichée et nous attendons encore plus d'actions de soutien au secteur.

En dehors de l'AISER-Bénin, c'est d'ailleurs tout le secteur qui est promis à un avenir radieux. La technologie verte se développe de plus en plus et arrive à maturité. Elle compte de plus en plus de partisans. Nous connaissons l'histoire de la révolution industrielle en Europe et celle des NTIC. Je pense que le monde se prépare probablement à connaître une révolution verte. Nous devrions œuvrer davantage aujourd'hui au Bénin et en Afrique afin d'y participer et de jouer un rôle plus important que celui de la consommation. Il est difficile d'imaginer le monde de demain sans les énergies renouvelables.

ENVIRONNEMENT des Affaires

LE JATROPHA

Qualifié d'“or vert” puis vertement décrié, *Jatropha curcas* (aussi appelé “jatropha”) apporte aujourd’hui sa contribution à la petite électrification rurale au Bénin.

“800 kg de graines de jatropha, c’est la collecte de la journée”, indique Michel Adomahou à son père, visiblement très satisfait du travail qu’abattent chaque jour ses deux fils et leurs femmes pour entretenir la plantation de jatropha. Les fruits visibles de ces efforts sont les deux lampes dont ils bénéficient depuis quelques mois pour éclairer toute la concession. Le gestionnaire du “magasin jatropha” de Tori-Agonsa (à environ 50 km à l’est de Cotonou) leur a en outre installé une prise de courant pour alimenter un poste de télévision et recharger les batteries des téléphones mobiles.

Jean Adomahou, le père de Michel, a été le premier producteur contacté par le conseiller de l’ONG béninoise Centre d’information, de recherche et d’action pour la promotion des initiatives paysannes, CIRAPIP, qui opère dans la commune de Tori. La première réunion du groupement des producteurs de jatropha du village de Tori-Agonsa s’est tenue dans sa concession, en 2013. Lui et ses fils ont été très vite convaincus par les explications du conseiller. Le père a pris la tête du groupement et les fils se sont engagés à travailler à ses côtés. En tant que leader paysan, Jean s’est imposé de donner l’exemple ; sa plantation de jatropha couvre 25 ha. La famille en tire l’essentiel de ses revenus. Dès le début de la saison des pluies, la concession livre chaque semaine au magasin du village les fruits de sa récolte : 2 à 3 tonnes de graines de jatropha.

La gestion des magasins de jatropha est une composante du projet piloté par l’ONG CIRAPIP avec l’appui technique de l’Institut international d’agriculture tropicale (IITA). La phase pilote de ce projet a démarré en 2013 sur trois communes du sud du Bénin : Tori, Djidja et Ouinhi. Dans chaque commune sont installés 10 “magasins jatropha” dans 10 villages différents. Chaque magasin jatropha est compartimenté en trois

unités différentes : une unité de stockage des graines, une unité de production d’huile de jatropha et un moulin. Au cours de la phase pilote qui vient de s’achever, les graines de jatropha collectées et séchées sont rachetées aux producteurs. Ces graines servent à alimenter l’unité de transformation qui produit l’huile végétale pure (HVP) de jatropha. Cette huile est utilisée en remplacement du gasoil pour alimenter les moteurs Lister servant à moudre les céréales. Le meunier du projet assure ce service dans la journée et, le soir, une dynamo est fixée au moteur pour produire l’électricité qui éclaire les concessions qui en font la demande contre un prix forfaitaire par lampe installée.

Un carburant sain, à portée de main

La mouture des grains et l’éclairage des concessions sont, pour l’instant, les deux principaux usages de l’huile de jatropha. “Alimenté à l’huile de jatropha, le moteur démarre très lentement, mais je respire mieux et je peux travailler toute une journée sans interruption. Quand il tourne au gasoil, l’atmosphère est très chargée et je suis obligé de l’arrêter après 2 ou 3 heures pour reprendre plus tard”, affirme Jacob Sinha, un meunier du village. Bien évidemment les autres meuniers du village ne voient plus l’intérêt d’aller jusqu’en ville pour s’approvisionner en gasoil. La proximité de cette huile dont la combustion ne dégage presque pas de gaz carbonique est un grand soulagement pour tous. Même des familles plus aisées se sont procuré le moteur Lister pour produire l’électricité. Après la phase pilote, une nouvelle phase de cinq ans vient de démarrer pour consolider les acquis de la première phase, qui a surtout permis aux producteurs de maîtriser la production de jatropha d’un point de vue agronomique.



Le jatropha est une plante pérenne qui pousse sur tous les types de sol en zone tropicale. Elle a besoin de beaucoup d’eau pour se développer, surtout en période de floraison. Dans ces conditions, qu’en est-il du risque de compétition pour les terres avec les cultures vivrières ? Les recherches conduites par le centre permettent d’affirmer que la production d’agrocultures dans de bonnes conditions – en évitant la monoculture et pas de manière intensive – n’est pas une menace pour la sécurité alimentaire, bien au contraire. Selon le Dr Benjamin Datinon, chercheur à l’IITA en charge du projet jatropha, “la culture du jatropha peut être associée avec profit aux cultures vivrières comme le maïs, l’arachide, le niébé, etc.”. L’IITA propose ainsi aux producteurs deux systèmes de culture : en culture exclusive ou en culture associée. Pour ce second système, les producteurs intercalent jatropha et cultures vivrières. Au sud du pays, il est recommandé de semer le jatropha au début de la grande saison des pluies (mars) tandis qu’au nord il faut le mettre en place en début de saison (juin). Les plants fleurissent 120 jours après le semis. La collecte des premières graines des jeunes plants de jatropha peut alors intervenir, quelques semaines après la floraison. En saison sèche, les plants de jatropha perdent toutes leurs feuilles qui jonchent le sol et le nourrissent dans l’attente des prochaines pluies. En culture associée,

ENVIRONNEMENT des Affaires

le jatropha est une plante pérenne qui pousse sur tous les types de sol en zone tropicale. Elle a besoin de beaucoup d'eau pour se développer, surtout en période de floraison. Dans ces conditions, qu'en est-il du risque de compétition pour les terres avec les cultures vivrières ? Les recherches conduites par le centre permettent d'affirmer que la production d'agrocarburants dans de bonnes conditions – en évitant la monoculture et pas de manière intensive – n'est pas une menace pour la sécurité alimentaire, bien au contraire. Selon le Dr Benjamin Datinon, chercheur à l'IITA en charge du projet jatropha, "la culture du jatropha peut être associée avec profit aux cultures vivrières comme le maïs, l'arachide, le niébé, etc.". L'IITA propose ainsi aux producteurs deux systèmes de culture : en culture exclusive ou en culture associée. Pour ce second système, les producteurs intercalent jatropha et cultures vivrières. Au sud

du pays, il est recommandé de semer le jatropha au début de la grande saison des pluies (mars) tandis qu'au nord il faut le mettre en place en début de saison (juin). Les plants fleurissent 120 jours après le semis. La collecte des premières graines des jeunes plants de jatropha peut alors intervenir, quelques semaines après la floraison. En saison sèche, les plants de jatropha perdent toutes leurs feuilles qui jonchent le sol et le nourrissent dans l'attente des prochaines pluies. En culture associée, le jatropha devient ainsi un véritable fertilisant.

Le CIRAPIP n'est pas seul à promouvoir le jatropha au Bénin. Avant lui, le GERES, une ONG française, a travaillé, dès la fin des années 2000, dans les départements du Zou (au sud) et des Collines (au centre du pays). Les impacts de ces projets sont encore visibles : au total, plus de 1 000 producteurs sont toujours engagés aux

côtés du GERES, ils ont chacun planté 1/10e de leur exploitation en jatropha. D'importantes plantations de jatropha (428 ha) et des groupements très actifs sur les différents maillons de la chaîne de valeur sont à l'actif de ce projet qui est en cours d'évaluation. Dans d'autres pays comme le Mali où le jatropha est plus connu, une norme de qualité de l'huile végétale pure est déjà validée pour son utilisation dans les moteurs diesel stationnaires et mobiles. Des méthodes de contrôle de cette norme ont également été développées. Le réseau Jatroréf dispose d'une plateforme d'information pour tous les acteurs en Afrique de l'Ouest sur les agrocarburants durables.

Joachim Saisonou

Spore n° 183 Décembre 2016 - Février 2017



ENVIRONNEMENT des Affaires

LE GROUPE DE TRAVAIL FISCALITÉ DU SECTEUR PRIVÉ BÉNINOIS : HISTORIQUE, BILAN ET PERSPECTIVES.

Le Conseil des Investisseurs Privés au Bénin (CIPB), dans son rôle de cercle de réflexion, d'échanges, d'analyses et de propositions, a initié en 2007 la création d'un groupe technique au sein du Secteur Privé béninois pour réfléchir et discuter des questions de fiscalité.

Ce groupe, le tout premier dans cet univers, a reçu l'assentiment de tous les acteurs de ce secteur qui y ont adhéré massivement. Il a bénéficié, en 2008, de l'appui du Projet d'Appui au Secteur Privé (PASP) qui est le fruit de la coopération entre la République du Bénin et la Délégation de l'Union Européenne. Cette opportunité saisie, a permis au groupe de présenter une étude comparative des fiscalités de plusieurs pays africains et de relever les entraves à la mise en œuvre d'une fiscalité adaptée à l'investissement au Bénin. Aussi, cet appui a-t-il permis aux membres de ce groupe de bénéficier de formation techniquement sur l'élaboration de documents de plaidoyer, dispensé par des consultants avertis.

❖ Composition du groupe

Les membres du Groupe de Travail Fiscalité (GTF) se répartissent en trois catégories à savoir les structures faitières du Secteur Privé béninois, les organisations professionnelles et les personnes ressources. Ces diverses entités nomment leurs représentants qui siègent et participent à la vie du groupe de façon bénévole. Les structures faitières regroupent le Conseil National du Patronat du Bénin, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin, le Conseil des Investisseurs Privés au Bénin, la Chambre Nationale d'Agriculture du Bénin, l'Association des Femmes d'Affaires et Chefs d'Entreprises du Bénin.

Quant-aux organisations professionnelles, membres du GTF, elles comprennent l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés

du Bénin, les Centres de Gestions Agréés, l'Association des Professionnels des Banques et Etablissements Financiers, Conseil de l'Ordre National des Pharmaciens du Bénin, l'Ordre des Avocats du Bénin, la Chambre Nationale des Notaires, l'Association des Sociétés d'Assurance, la Chambre Nationale des Huissiers de Justice du Bénin, la Fédération des Jeunes Chefs d'Entreprises du Bénin, l'Association de Développement des Exportations, la Zone Franche Industrielle. Enfin, les sociétés, les cabinets d'études, les personnes indépendantes, les Partenaires Techniques et Financiers forment la catégorie des personnes ressources.

Le GTF est dirigé par un Président et dispose d'un poste de Chef de file qui est occupé de façon rotative par les Présidents d'institutions et d'organisations du Secteur Privé béninois. L'actuel Président du groupe est M. Serge PRINCE AGBODJAN et son Chef de file est M. Roland RIBOUX, Président du Conseil des Investisseurs Privés au Bénin (CIPB).

❖ Rôle et objectifs du groupe

Interlocuteur reconnu de la Direction Générale des Impôts et des Domaines et du Ministère de l'Economie et des Finances, le Groupe de Travail Fiscalité a su s'imposer peu à peu dans un environnement qui s'annonçait difficile au départ. Il est un creuset d'études et de propositions de solutions aux difficultés fiscales et économiques qui entravent l'épanouissement du Secteur Privé, créateur de richesses et d'emplois. Ces objectifs sont étroitement liés aux préoccupations des

différentes institutions et organisations professionnelles qui le composent. C'est dans ce cadre que le groupe ambitionne et rêve d'un environnement des affaires favorable à l'investissement et gage d'un développement harmonieux. Le GTF travaille constamment pour l'instauration d'un dialogue franc entre le Secteur Privé et l'Administration, tout en apportant à l'Etat la vision du Secteur Privé quant à la politique fiscale menée et les réformes qui l'accompagnent.

❖ Les rencontres du groupe et l'élaboration des plateformes annuelles

A l'image de toutes structures bien organisée et pour mener à bien sa mission, le GTF élabore à la fin de chaque année, un Plan de Travail Annuel pour le compte de l'année suivante. Ainsi, chaque année, les membres se réunissent tous les mois en réunions ordinaires et quelques fois en réunions extraordinaires afin de mettre en application les différentes activités déclinées dans ce plan. C'est au cours de ces rencontres que se mène l'une des principales activités du groupe qui est l'élaboration de la plateforme des propositions fiscales de l'année en cours ; une plateforme sur laquelle repose le plaidoyer et les discussions entre le Secteur Privé et le Ministère de l'Economie et des Finances. Ces échanges entre le Secteur Privé et le Secteur Public ont été rendu formel en 2008 par l'arrêté N°3177/MEF/DC/CTAF/SP du 27 octobre 2008 portant création du Cadre de Concertation entre le Ministère de l'Economie et des Finances et le Secteur Privé. Ce cadre vise à instaurer et à renforcer un dialogue permanent et utile entre le Cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances et le Secteur Privé, en vue d'anticiper et de résoudre les difficultés liées aux activités des deux parties.

ENVIRONNEMENT des Affaires

❖ Perspectives et difficultés rencontrées par le GTF

Le GTF est ouvert à toute personne soucieuse d'apporter sa pierre à l'instauration effective d'une fiscalité de développement au Bénin. Pour ce faire, il ambitionne d'élargir son cercle aux autres organisations et groupements professionnels du Secteur Privé. Les difficultés rencontrées par le GTF sont essentiellement financières et, des solutions dans ce sens devraient permettre d'avoir une plateforme mieux présentée, de pouvoir informer le maximum d'opérateurs économiques sur tout le territoire national à travers des séances de vulgarisation de la

plateforme et de la loi de finances, de produire des plaquettes pour informer les chefs d'entreprises sur leurs devoirs et leurs droits en matière de fiscalité, de réaliser des études d'impact sur des réformes fiscales et de mener des réflexions sur des thématiques précises.

❖ Les différents partenariats (Cadre de Concertation, Assemblée Nationale, PTF)

Outre le Cadre de Concertation, le Groupe de Travail Fiscalité participe, tous les ans, aux audiences publiques organisées par la Commission des Finances et des Echanges de l'Assemblée Nationale afin de faire part des problèmes fiscaux

que vivent les opérateurs économiques exerçant au Bénin. Des campagnes de vulgarisations se mènent aussi à l'endroit des opérateurs économiques, sans oublier les séances d'informations et d'échanges avec les Partenaires Techniques et Financiers.

Abdel Aziz BETE
Secrétariat du Groupe de Travail Fiscalité du S.P.

PROGRAMME DE FORMATION CEPEPE 2017

N°	THEME	PRINCIPAUX POINTS A ABORDER A TITRE INDICATIF	DATE	LIEU
1	Fiscalités des entreprises	-les obligations fiscales d'une entreprise; -Les réformes fiscales 2017;	07 au 09 fév 2017	COTONOU
2	Développement de l'esprit d'entreprise	- Evaluation objective et complète du potentiel d'hommes d'affaires des participants; -Mise en place d'un système d'appui et de conseil et des contacts susceptibles d'aider les participants à réaliser leur plan d'affaires ;	27 mars au 01 avril 2017	COTONOU
3	Sécurité sociale et gestion des rémunérations	-Déclarer son personnel : les obligations de l'employeur et de l'employé ; -Maîtriser le traitement et le suivi des dossiers envoyés à la CNSS ; - Préserver les intérêts de l'entreprise ; - Repérer les différentes composantes d'un système de rémunération ; - Analyser sa structure de rémunération et faire évoluer ses grilles de salaire ;	29 au 31 mars 2017	COTONOU
4	Préparation des dossiers d'appel d'offre	-les généralités sur les marchés publics ; -les dispositions préalables à la décision de soumissionner à un appel d'offres ou une consultation restreinte ; -les différentes étapes de préparation d'un dossier de soumission ; -les grandes lignes de présentation d'un dossier de soumission -les étapes de détermination des prix unitaires -les cas pratiques de montage de dossiers de soumission	25 au 27 avril 2017	COTONOU
5	Gestion des marchés/ chantiers	-connaître les différents documents qui constituent le dossier d'organisation de chantier ; -connaître les différentes étapes pour l'élaboration de ces documents ; -comprendre l'importance de ces documents dans la réussite de l'exécution d'un chantier ; -connaître les dispositions pratiques pour le suivi de l'exécution des travaux.	16 au 18 mai 2017	COTONOU

SUITE DU PROGRAMME DE FORMATION CEPEPE 2017

6	Développement de l'esprit d'entreprise	-Evaluation objective et complète du potentiel d'hommes d'affaires des participants; -Mise en place d'un système d'appui et de conseil et des contacts susceptibles d'aider les participants à réaliser leur plan d'affaires;	12 au 17 juin 2017	COTONOU
7	Gestion de la relation client	-Acquérir les aptitudes pour améliorer la qualité des services fournis à la clientèle ; -Maîtriser les enjeux de la Relation Client ; -Communiquer efficacement en face à face et au téléphone -Optimiser la relation client ; -Mettre en valeur le client ; -Aborder les situations difficiles dans la relation client ; -Effectuer un suivi de la relation client ;	19 au 21 juillet 2017	COTONOU
8	Développement de l'esprit d'entreprise	-Evaluation objective et complète du potentiel d'hommes d'affaires des participants; -Mise en place d'un système d'appui et de conseil et des contacts susceptibles d'aider les participants à réaliser leur plan d'affaires ;	11 au 16 septembre 2017	COTONOU
9	Calcul des coûts de production	- Connaître ses coûts de production pour optimiser ses charges et/ou définir ses prix de vente ; -Maîtriser les logiques des différentes méthodes de calcul de coûts de production; -Améliorez la performance économique de ses équipements de production	03 au 04 octobre 2017	COTONOU
10	Commerce International	-Comprendre le mécanisme des opérations internationales ; -Organiser la commercialisation de ses produits ou services ; -Connaître et limiter les risques d'une offre à l'international ; -Maîtriser le risque douanier et comprendre les mécanismes logistiques ; -Maîtriser les risques de non-paiement ; -Mieux dialoguer avec les acteurs sur les marchés extérieurs.	24 au 26 octobre 2017	COTONOU
11	Développement de l'esprit d'entreprise	-Evaluation objective et complète du potentiel d'hommes d'affaires des participants; -Mise en place d'un système d'appui et de conseil et des contacts susceptibles d'aider les participants à réaliser leur plan d'affaires ;	20 au 25 novembre 2017	COTONOU

OPPORTUNITES DES AFFAIRES

REJOIGNEZ NOTRE RÉSEAU D'AFFAIRES & OBTENEZ DES RÉSULTATS.

Pour toutes informations, veuillez contacter le CIOA-SCA Cotonou

Créez des liens d'affaires dans plus de 140 pays

Au CIOA COTONOU SCA, une entreprise franchisée du Groupe français CIOA, vous pouvez acheter et vendre à l'international, moderniser votre outil de production, vous faire financer, recruter une force de vente internationale, faire appel à des prestataires de services, être à l'écoute des opportunités venant d'ailleurs.

Le réseau CIOA vous porte les ressources, l'encadrement et les connexions pour développer vos affaires, sans frontières. Allez sur notre site :

www.cioa-cotonou-sca.com

pour avoir de plus amples informations

TEL. +229 65 65 72 72 / 65 65 90 90 - E-mail : contact@scabenin.com

OPPORTUNITÉS DES AFFAIRES

ANNONCES & ÉVÈNEMENTS

3ème Édition de la Convention d'affaires Canada-Afrique, Montréal (Canada), 24 au 25 Août 2017

Pour plus d'information rendez-vous sur le site <http://www.conventioncanadafrique.com>
 Contact : bureau@afrocanadamagazine.com
 Tél: +1 (514) 664- 4764

2ème Édition De La Foire Régionale Du Miel Et Des Produits Forestiers Non-Ligneux (PFNL) De Dédougou du 29 Mars Au 1er Avril 2017

Pour plus d'information contactez
 Téléphone : (+226)70581474 / 64606644 Adresse
 e-mail : dintoma@gmail.com

SIAM : Salon International de l'Agriculture au Maroc

Du 25 au 30 avril 2017 à Meknès (Maroc)
 Pour plus d'information contactez
<http://www.eventseye.com/fairs/f-siam-salon-international-de-l-agriculture-au-maroc>

Conférence sur les stratégies d'affaires et l'innovation à Accra les 03 et 04 mai 2017

Pour plus d'information adressez vous : <http://westcapestrategy.com/bsc/>

SALON DE L'ENTREPRISE

Du 23 au 24 novembre à SFAX (Tunisie) - Plus d'information sur : www.salondentreprise.tn

LES DOMAINES D'INTERVENTIONS DU CePEPE

- Formation au développement de l'esprit d'entreprise et de renforcement de capacité en gestion
- Etude de marché et étude diagnostique
- Gestion de projets et programmes d'appui au secteur privé
- Etude de faisabilité et élaboration de dossiers bancables pour les projets de création d'entreprises ou de réhabilitation ou de développement des entreprises existantes
- Appui à la réalisation d'études et de recherches visant la promotion du secteur privé et plus particulièrement des PME./PMI
- Recherche de financement pour les projets de création, réhabilitation, développement d'entreprises
- Encadrement, conseil et suivi des projets financés par les banques et autres institutions de financement
- Encadrement technique des entreprises de Bâtiment et Travaux Publics
- Assistance à l'identification, la sélection et au recrutement de personnel pour les PME/PMI
- Etude socio-économique liée à la promotion des PME/PMI
- Gestion du Fonds National de Garantie et d'assistance aux Petites et Moyennes Entreprises (FONAGA)

Opérateurs économiques, hommes d'affaires, le CePEPE est votre centre de référence pour le renforcement et le développement de vos affaires



**CENTRE DE PROMOTION ET
D'ENCADREMENT DES PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES**



**FONDS NATIONAL DE GARANTIE
ET D'ASSISTANCE AUX PETITES
ET MOYENNES ENTREPRISES**

QUI SOMMES-NOUS ?

- Assistance aux entreprises
- Encadrement des marchés
- Formation
- Gestion de projets - programmes
- Gestion de fonds de garantie

GARANTIES OFFERTES :

Garanties à moyen et long termes pour couvrir partiellement les crédits d'investissement accordés par les banques aux promoteurs et dirigeants d'entreprises.

- **Cautionnements à court terme**

1- Cautionnements liés aux marchés :

- Cautions de Soumission
- Cautions d'avance de démarrage
- Cautions de bonne fin d'exécution
- Cautions de retenues de garantie
- Cautions de facilités sur marchés accordées par les banques

2- Garanties financières exigées par le Code CIMA

Promouvoir l'initiative privée / Promoting private initiative

Environ **350**
entreprises bénéficient
de l'assistance du
CePEPE par an

About **350**
enterprises benefit from
Cepepe's assistance
per year

CePEPE Siège Cotonou : 01 BP 2093 Tél. +229 21 31 44 47 / +229 21 31 22 61

e-mail : cepepe@cepepe.org site : www.cepepe.org

Antenne Région Nord Parakou : Tél. +229 23 61 08 81